# Formation : SST MAC: Sauveteur Secouriste du Travail - Maintien et Actualisation des Compétences (Recyclage)



Santé - Sécurité au travail - 2026

# La formation en résumé

Le SST ou Sauveteur Secouriste du Travail est un salarié de l'entreprise dont le rôle consiste à porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise et d'être un acteur de la prévention de la sécurité et de la santé au travail dans l'entreprise.

Il est recommandé, quel que soit le nombre de salariés d'une entreprise, d'avoir au moins 1 SST sur chaque site/établissement. Idéalement, c'est effectif de 10 à 15 % de salariés SST qui est le pourcentage optimum recommandé par l'INRS.

Cette formation respecte les recommandations de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS). Elle est conforme au programme élaboré par l'INRS et est dispensée par un formateur habilité IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels) et agrée par l'INRS. Une attestation réglementaire spécifique est remise à chaque participant à l'issue de la formation, dès lors que l'évaluation des compétences acquises le permettra.

Le recyclage doit se faire dans une période inférieure ou égale à 24 mois après la formation SST Initiale de 2 jours. Un SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut théoriquement plus exercer dans son entreprise en tant que SST (sauf décision contraire de l'employeur). Dans ce cas, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale de 2 jours.

# Objectifs:

A l'issue de la formation, le participant doit pouvoir:

- Adopter une posture de préventeur dans son entreprise
- Etre capable d'exécuter les gestes de secours destinés à protéger la victime et les témoins sans se mettre en danger
- Alerter les secours d'urgence adaptés et empêcher l'aggravation de l'état de la victime

Principaux objectifs du recyclage: Maintenir et actualiser les compétences

- Exécuter les gestes de secours lors d'un accident du travail
- Protéger la victime et les témoins tout en préservant sa propre sécurité
- Faire alerter les secours en respectant l'organisation de l'entreprise
- Empêcher l'aggravation des blessures de la victime en attendant l'arrivée des secours d'urgence
- Participer à la mise en oeuvre, à la promotion et à l'amélioration de la prévention des accidents du travail dans son entreprise

### Participants:

Toutes personnes SST en entreprise/organisation:

- Tous les salariés des entreprises du secteur privé ou public
- Toute personne de l'entreprise désignée par le chef d'établissement pour prendre en charge une victime en cas d'accident du travail dans l'entreprise (dans l'attente de l'arrivée des secours)

La périodicité d'actualisation des compétences est fixée à 24 mois.

Conformément aux directives de l'INRS, chaque session de formation compte 4 participants minimum et 10 participants maximum. Aucun distanciel autorisé.

# Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale "Sauveteur secouriste du travail" (2 jours) et avoir obtenu le Certificat correspondant validant les compétences de SST, dans un délai inférieur à 24 mois précédant le début de la formation dite de Recyclage (1 jour). Venir avec sa carte de SST encore valide ou l'attestation d'obtention du Certificat SST valide (obtenus moins de 24 mois avant le démarrage de la formation dite de Recyclage).



# Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 26/02
- 18/06
- 17/11
- 28/04
- 22/09
- 15/12

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

- 28/04
- 06/07
- 03/11

Roanne - 04 77 44 54 69

- 19/05
- 15/09
- 15/12

Le contenu

# Maintien et actualisation des compétences des Sauveteurs Secouristes du Travail

Maintenir ses compétences de SST pour :

- Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail

Etre capable de mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident en réalisant une protection adaptée

Etre capable d'examiner la personne victime d'un accident et de déterminer le résultat à atteindre

Etre capable d'alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires

Etre capable de proposer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre, conformes à une éventuelle évolution des techniques

Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail

# Epreuves certificatives individuelles en fin de formation: savoirs, savoirêtre et savoir-faire

- Epreuves certificatives individuelles en fin de formation
- En cas d'échec à l'évaluation des compétences, l'attestation ne pourra être remise

# Moyens pédagogiques et d'encadrement

# Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 4 à 10 participants maximum.

Formation animée par un de nos formateurs experts de son domaine et sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré <u>« Agir et Apprendre »</u>. Parcours du formateur disponible sur simple demande.

# Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

